



L'INVESTISSEMENT : DÉFINITION

L'investissement est un flux qui vient renouveler ou augmenter le stock de capital dont dispose une entreprise ou une économie. En cela, il compense les effets du flux inverse que représente l'amortissement, lequel exprime pour sa part la dépréciation subie par le capital au fil du temps (déclassement ou obsolescence des équipements, par exemple). L'investissement peut être matériel ou immatériel. L'investissement immatériel (achat de brevets, de logiciels informatiques, de marques ; dépenses de recherche-développement, de formation, de publicité) occupe désormais une part importante dans les entreprises. Il correspond à des dépenses qui, au même titre que les investissements matériels, concourent à l'amélioration future des performances de l'entreprise. Il est néanmoins plus difficile à appréhender comptablement et statistiquement, car de nombreuses dépenses représentatives d'un investissement immatériel de l'entreprise sont enregistrées comme charges du compte d'exploitation et non comme immobilisation à l'actif du bilan.

D'où sans doute une certaine sous-estimation des flux d'investissement réalisés dans les années récentes. On parle aussi parfois d'investissement financier. Dans cette acception, l'investissement se distingue du simple placement par la finalité qu'il poursuit : non seulement générer un revenu ou des plus-values, mais aussi contribuer à la logique de production de l'entreprise : par exemple, lorsqu'une entreprise prend le contrôle d'une autre entreprise, en achetant ses titres de propriété (actions, parts sociales). On voit ici que l'investissement financier constitue une alternative à l'investissement technique pour assurer le développement de l'entreprise : on parlera alors de croissance externe, passant par le rachat d'entreprises existantes. Pour une entreprise, un investissement est toujours une prise de risque, un pari sur l'avenir. car les dépenses liées à l'investissement sont immédiates et certaines ; les recettes escomptées sont incertaines, et de toutes façons décalées dans le temps.

C'est pourquoi l'investissement n'est entrepris que s'il est susceptible d'engendrer des revenus futurs qui couvrent à la fois le coût de l'investissement (ou plus exactement son coût d'opportunité, c'est-à-dire le coût de la renonciation à des emplois alternatifs des fonds engagés) et une prime de risque (c'est-à-dire un surcroît de recettes venant compenser, en cas de réussite, la probabilité statistique de perte encourue en cas d'échec). La notion d'investissement connaît une transposition en termes de comptabilité nationale, sous le nom de " formation brute de capital fixe ", mais avec des caractéristiques quelque peu différentes. Au sens de la comptabilité nationale, l'investissement se réduit à l'investissement matériel, et cela alors même que l'investissement immatériel, selon le ministère de l'industrie, pourrait représenter un tiers de l'investissement annuel total. La formation brute de capital fixe comprend la formation de capital fixe stricto sensu (bâtiments, logements, infrastructures, équipements et machines, ...) et la variation des stocks (de produits finis, en cours ou matières premières).

La tertiarisation de l'économie et la sophistication des produits ont stimulé l'investissement immatériel, c'est à dire les dépenses en services dont les bénéfices se concrétisent sur plusieurs cycles de production (dépenses de recherche et développement, de formation des employés, de logiciels, d'action commerciale, de conseil en organisation,



de brevets et de licences...). Du point de vue du comptable national, une très faible partie de ces dépenses est enregistrée sous forme d'investissement. Il s'agit des actifs incorporels tels que les brevets, marques de fabrique. En revanche les dépenses de recherche et d'études scientifiques, de publicité, de logiciels sont généralement noyées dans la masse des consommations intermédiaires. La nouvelle base des comptes nationaux (1999) pallie –malheureusement très partiellement– ce déficit de comptabilisation de l'investissement immatériel en intégrant un certain nombre de consommations intermédiaires dans l'agrégat de FBCF.

Sans pouvoir réellement le chiffrer, il apparaît au vu de comparaisons internationales, que la France présente un léger retard en termes de dépenses immatérielles (recherche, publicité, marketing...).

Bibliographie

- *Dictionnaire d'histoire, économie, finance, géographie* (sous la direction de F. TEULON), collection Major.
- R. Barre, *Économie politique*, tome 1, coll. Thémis, PUF.